

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article2812>



Réforme du lycée : il est urgent de réagir !

- SNES académique de Dijon - Départements - Saône-et-Loire - Fonctionnement du SNES de Saône-et-Loire (S2) -



Date de mise en ligne : jeudi 27 novembre 2008

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Le Conseil Départemental du 27 novembre a été intégralement consacré à la réforme du lycée. Les 16 représentants de collège ou de lycée qui y ont participé, après avoir analysé les différents points de cette réforme, ont décidé d'appeler l'ensemble des personnels d'enseignement et d'éducation du département à se mobiliser localement pour obtenir l'abandon de cette réforme et l'ouverture de discussions avec toute la communauté éducative.



Communiqué de presse du Conseil Départemental du SNES-FSU

Dès la rentrée prochaine, le gouvernement désire mettre en œuvre une réforme accélérée des lycées : ses premières dispositions doivent s'appliquer aux classes de secondes en septembre 2009.

La précipitation avec laquelle cette réforme se met en place laisse flotter de nombreuses incertitudes à ce jour, empêchant les familles de préparer l'orientation et la rentrée de leurs enfants dans des conditions sereines :

- le nombre d'heures par matière en 2^{de} est encore incertain et n'est pas connu du tout en 1^{ère} et terminale ;
- les élèves de 3^{ème} feront donc leur choix d'orientation à l'aveugle sans connaître l'organisation de la 1^{ère} et de la terminale, ni les modalités du baccalauréat ;
- l'accès à tous les "enseignements d'exploration" (notamment aux 17 "modules") ne sera pas assuré dans tous les établissements : il n'y a donc pas de « vraie liberté de choix des lycéens », contrairement aux objectifs affichés ;
- le contenu des programmes est encore inconnu des enseignants, l'élaboration des manuels et des cours ne pourra se faire que dans de très mauvaises conditions pour septembre 2009.



Le Conseil Départemental appelle donc l'ensemble des personnels d'enseignement et d'éducation à :

- demander [dans les conseils d'administration des collèges et des lycées](#) l'abandon de cette réforme et l'ouverture par le Ministère de véritables discussions sur les moyens d'améliorer la réussite de tous les lycéens.
- [organiser des réunions locales d'information et de débat sur la réforme du lycée](#) avec l'ensemble de la communauté éducative.
- constituer des [collectifs locaux pour une autre réforme du lycée](#) et à participer aux collectifs de défense de l'école

Réforme du lycée : il est urgent de réagir !

publique créés dans plusieurs villes du département à l'occasion de la grève du 20 novembre.

Syndicat **n**ational des **e**nseignements de **S**econd degré



Fédération Syndicale Unitaire